



Tendances et orientations du marché de l'Assurance Flottes Automobiles 2020



Introduction

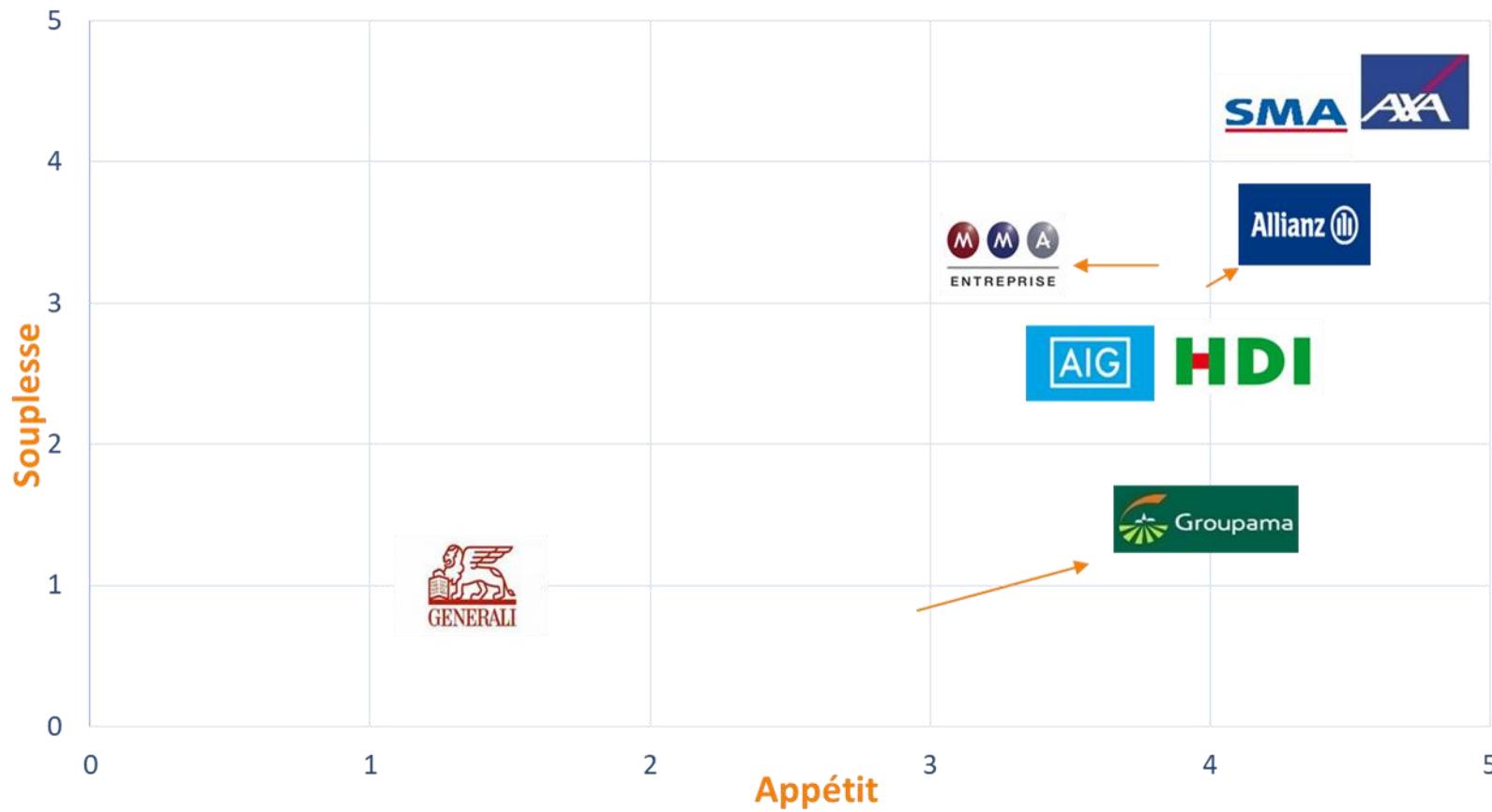
Le cadre général

- Un objectif de rentabilité fort et affiché par les Assureurs
- Des rendements financiers moins conséquents
- Une hausse constante de la sinistralité



Tendances 2019 - 2020

Conjoncture



Positionnements

Une position unanime du marché sur le besoin de redressement des résultats

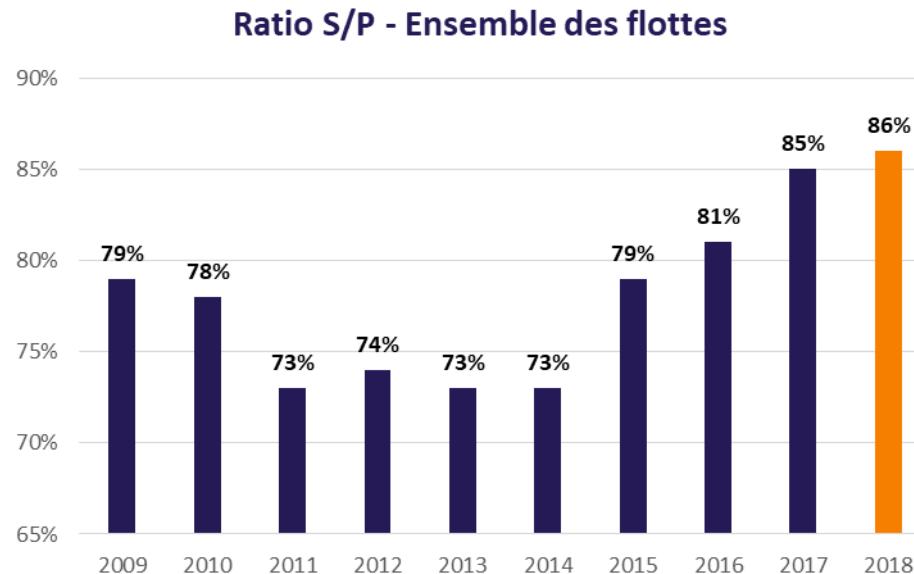
- Une mesure conjoncturelle de renouvellement élevée
- Des actions fortes sur les contrats dégradés (+20%, résiliation compagnie)
- Un ralentissement et une appétence moindre des Compagnies à la souscription

Des risques spécifiques de plus en plus difficile à placer (TPV, TPM et Location)



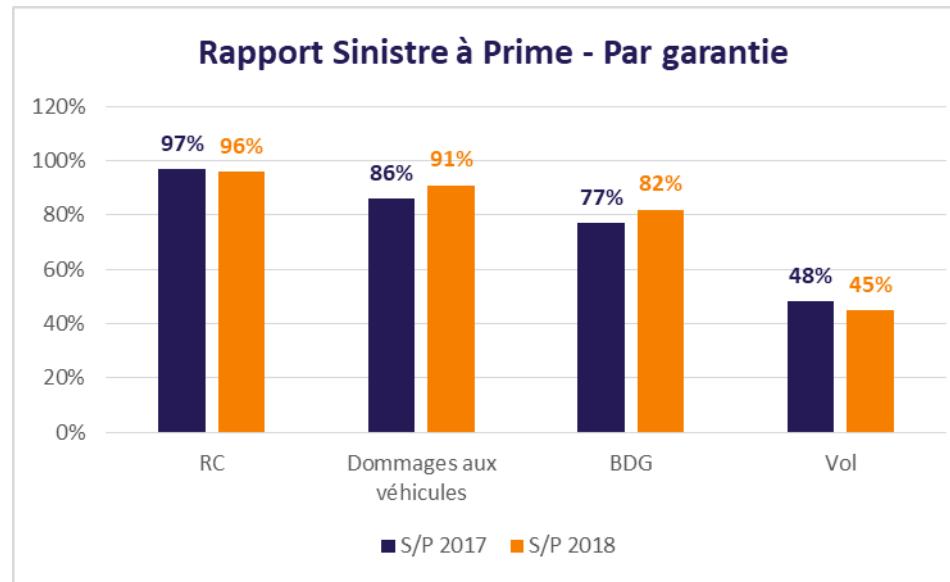
Indicateurs clefs

Résultats techniques de la branche

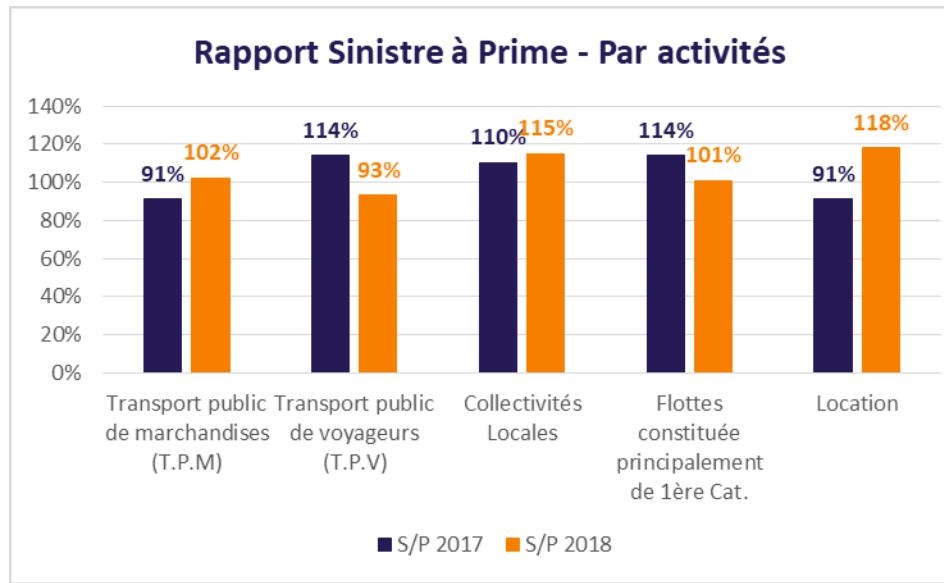


- Une dégradation des résultats techniques constante

Détail par garanties



Détail par activités



- Une nette dégradation des résultats techniques du TPM et de la Location

Focus sur la garantie Dommage

Année	Variation de la fréquence	Variation du coût moyen
2014	+2,2%	+3,0%
2015	-3,9%	+4,3%
2016	+4,7%	+9,2%
2017	+1,3%	+1,5%
2018	-4,4%	+6,0%
Niveau 2018		2 085 €

* Rapport FFA 2018 – L'Assurance des flottes automobiles

- Malgré une baisse de la fréquence un coût moyen 2018 qui explose

La maîtrise de ses coûts de réparation devient cruciale



Actualités

Le projet de réforme de la garantie « Conducteur »

- **Une réforme qui inquiète**

- Considérée au « point mort » depuis plusieurs mois, cette dernière est à nouveau à l'ordre du jour suite à une action des Députés « Les Républicains » ayant déposé une nouveau projet de loi
- Bercy et les Assureurs souhaitent s'orienter sur la commercialisation de police « Individuelle Conducteur »

Les nouveaux modes de déplacement – Point d'étape

- Les trottinettes électriques:
 - Le FGAO confirme le 18 juin dernier, que ces dernières répondent à la définition d'un « VTM » et donc l'obligation légale d'assurance RC AUTO
 - Actuellement 28 victimes sont prises en charge par le FGAO pour une évaluation totale de 85 000 €
- Les Gyropodes, gyroroue, hoverboards, trottinettes électriques sont des VTM **et ce indépendamment de la vitesse de ces derniers**
- Une exception demeure, les vélos électriques sous réserves :
 - *De l'arrêt du moteur dès que le cycliste arrête de pédaler*
 - *De l'arrêt du moteur si la vitesse atteint 25 KM/H*
 - *D'un moteur dont la puissance nominale atteint 250 watts maximum*
 - *De l'absence de poignée d'accélération*

Etes-vous toujours bien assurés ?

- Face aux nouvelles formes de mobilité d'aujourd'hui et demain êtes-vous toujours bien assurés ?
 - *Free Floating,*
 - *Co-Voiturage,*
 - *Auto-Partage,*
 - *Micro-mobilité,*
 - ...
- N'oubliez pas « Le plan de mobilité » obligation légale et réel enjeu pour votre entreprise

Avez-vous des questions ?